

# vert bleu

Janvier 2013

Le journal d'information du SIVOM de la région Mulhousienne

Dossier

## Le tri à portée de mains

page 8

Bouteilles et bocaux en verre

# Triez ! C'est recyclé



**Le tri et le recyclage de vos pots, bocaux  
et bouteilles en verre permettent de donner  
une seconde vie aux emballages.**

**Continuons ensemble à préserver notre environnement.**



**Daniel Eckenspieller**  
Président du SIVOM  
de la région Mulhousienne

Permettez-moi d'abord de vous présenter au nom des élus et de toute l'équipe du SIVOM de la région Mulhousienne une excellente année 2013. Une nouvelle année qui s'annonce sous les meilleurs auspices : en effet, d'ici fin 2013, avec l'appui du SIVOM, le tri en porte-à-porte des déchets ménagers sera devenu une réalité dans l'ensemble des quartiers de Mulhouse et d'Illzach ainsi qu'il l'est d'ores et déjà dans certaines parties du territoire du Sivom. Et il y a fort à parier que d'autres communes suivront... Car il s'agit d'une nouvelle étape, importante, aussi bien du point de vue environnemental que civique. D'autant plus que pour 93 % des Français, le geste de tri des déchets arrive en tête des gestes concrets pour le développement durable... La mise en place du nouveau dispositif de collecte des déchets ménagers en porte-à-porte va permettre de faciliter le tri, directement à domicile et de faire disparaître les sacs poubelles déposés sur les trottoirs au profit des bacs, tout en améliorant les conditions de travail des personnels de collecte. Des bacs qui seront remis à titre gracieux aux habitants, je tiens à le souligner. A terme, tous les habitants disposeront d'un système de collecte moderne, pratique et efficace, qui participera à la qualité de vie de chacun. Un service optimal, apporté par m2A, la Ville de Mulhouse et le SIVOM de la région mulhousienne, que je vous invite à découvrir plus en détails dans ce premier Vert et Bleu de l'année.

Bonne lecture !

**Le journal d'information du SIVOM  
de la région Mulhousienne**

**Directeur de la publication :**  
Régis OCHSENBEIN  
**Conception-rédaction**  
Skerzo Marketing et Communication  
**Photos :** Studio Chlorophylle - Serge Nied/  
Thinkstock/ Vozama  
**Impression :** Techprint  
**Dépot légal :** 1034

25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex  
Tél. 03 89 43 21 30  
www.sivom-mulhouse.fr • contact@sivom-mulhouse.fr



# Sommaire



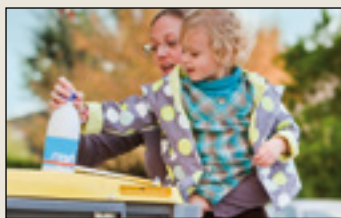
**Déchets**

- Lutter contre le vol et le pillage des déchets électriques et électroniques ..... p.4**
- 1000 euros pour les Restos du Cœur..... p.5**
- Les horaires des déchetteries du SIVOM ..... p.6**



**Dossier**

- Lancement de la collecte sélective des déchets en porte-à-porte ... p.8**
- Les très bons résultats du SIVOM ..... p.9**
- Des enjeux importants ..... p.9**
- Le nouveau dispositif de collecte à Mulhouse ..... p.10**
- « Le tri à portée de mains »..... p.11**
- Une mise en œuvre quartier par quartier ..... p.11**



**Assainissement**

- Les 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales de l'Assainissement Collectif ..... p.12**
- De l'eau pour des villages à Madagascar ..... p.14**
- Ressources en eau : le SIVOM adhère au pacte d'Istanbul ..... p.15**
- Pulversheim, la construction de la nouvelle station d'épuration suit son cours ..... p.15**



**40 places de cinéma à gagner!** p16

## Déchetteries

# Lutter contre le vol et le pillage des déchets électriques et électroniques



Intervention et recommandations des référents police et gendarmerie.



Les déchets électriques et électroniques sont en augmentation constante...

**Pour faire face à la recrudescence des vols et dégradations dans les déchetteries, l'OCAD3E a réuni à Mulhouse en octobre dernier les représentants des collectivités locales du Grand Est afin de protéger les gisements de la filière des déchets électriques et électroniques...**

Les Français en jettent chaque année environ 1,4 million de tonnes (entre 21 et 22 kg/habitant), on les appelle DEEE ou encore D3E : ce sont les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, ou plus simplement les équipements électriques et électroniques arrivés en fin de vie. On recense ainsi les imprimantes, téléphones filaires ou portables, ordinateurs, écrans, téléviseurs, appareils photos numériques, lave-vaisselles, réfrigérateurs, fours à micro-ondes, rasoirs, sèche-cheveux et leur famille est bien trop vaste pour s'assurer de tous les citer sans en oublier.

Depuis plusieurs années, une filière de valorisation de ces déchets a été mise en place sous l'égide de l'OCAD3E (Organisme Coordinateur Agréé pour les DEEE). Partenaire des collectivités locales comme le SIVOM, cette structure représente les 4 éco-organismes (Ecologic, Eco-Systèmes, ERP et Recylum) chargés de récupérer les DEEE, en déchette-

**Du fait de la hausse du prix des matières premières, les déchetteries et les matériaux qu'elles contiennent sont donc la cible de bien des convoitises...**

ries notamment, et de les recycler ensuite.

Or, face à la rapide augmentation des quantités de déchets électriques et électroniques collectés et à la valeur de certains de leurs composants, de réels problèmes de vol et de vandalisme ont émergé dans les déchetteries pour accéder à ces objets. C'est pourquoi l'OCAD3E a réuni en octobre dernier, pour une cinquième édition, les collectivités locales du Grand Est afin de faire le point et trouver des solutions à ce fléau. Les déchetteries recèlent en effet toutes sortes de matériaux issus des déchets, qui sous réserve d'être dépollués et traités selon les normes environnementales en vigueur, peuvent se transformer en ressources réutilisables. Du fait de la hausse du prix des matières premières, les déchetteries et les matériaux qu'elles contiennent sont donc la cible de bien des convoitises... Mais les vols et dégradations réduisent à néant le geste de tri des citoyens et les efforts menés par la fi-

l'OCAD3E a réuni en octobre dernier, pour une cinquième édition, les collectivités locales du Grand Est afin de faire le point et trouver des solutions à ce fléau. Les déchetteries recèlent en effet toutes sortes de matériaux issus des déchets, qui sous réserve d'être dépollués et traités selon les normes environnementales en vigueur, peuvent se transformer en ressources réutilisables. Du fait de la hausse du prix des matières premières, les déchetteries et les matériaux qu'elles contiennent sont donc la cible de bien des convoitises... Mais les vols et dégradations réduisent à néant le geste de tri des citoyens et les efforts menés par la fi-

l'OCAD3E a réuni en octobre dernier, pour une cinquième édition, les collectivités locales du Grand Est afin de faire le point et trouver des solutions à ce fléau. Les déchetteries recèlent en effet toutes sortes de matériaux issus des déchets, qui sous réserve d'être dépollués et traités selon les normes environnementales en vigueur, peuvent se transformer en ressources réutilisables. Du fait de la hausse du prix des matières premières, les déchetteries et les matériaux qu'elles contiennent sont donc la cible de bien des convoitises... Mais les vols et dégradations réduisent à néant le geste de tri des citoyens et les efforts menés par la fi-

## Que faire de vos déchets électriques et électroniques ?

### 1. Les laisser à votre distributeur contre l'achat d'un appareil neuf

Votre appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus ou le coût de sa réparation est prohibitif ?

Un appareil neuf acheté = le vieux repris, c'est la loi ! Ramenez votre ancien appareil chez le vendeur. La réglementation impose aux distributeurs d'Equipements Electriques et Electroniques de reprendre l'ancien appareil en échange de l'achat d'un produit équivalent. En clair, cela signifie que pour un congélateur acheté, l'ancien doit être repris par celui qui vous vend le nouveau. Idem pour la chaîne hi-fi, le grille-pain... Il est important de faire valoir ce droit. En effet, dans le prix d'achat de cet appareil, vous payez déjà une « écotaxe » pour son recyclage !

### 2. Les donner à une association

Votre appareil électrique ou électronique fonctionne encore mais vous souhaitez vous en débarrasser car il ne vous est plus d'aucune utilité ou bien il est

« dépassé » ? Il peut donc être utile à d'autres. Un appareil qui fonctionne encore peut-être « reconditionné », nettoyé, remis en état pour être soit donné, soit revendu à bas prix par une association spécialisée dans ce genre d'activité. On parle alors de réemploi. Votre appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus à cause de la défaillance d'un de ses composants. Là encore, pensez aux associations ! Les composants encore en état de marche peuvent être récupérés et utilisés pour remettre en état d'autres appareils.

### 3. Les déposer en déchetterie

Votre appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus du tout et ne peut être ré-exploité par ailleurs. De plus, vous ne comptez pas en racheter un nouveau. Apportez-le dans une des déchetteries du SIVOM équipées pour recevoir les DEEE : Brunstatt, Coteaux, Illzach, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim et Sausheim. Votre appareil usagé y sera stocké avant d'être orienté vers une filière de recyclage.

Pour le déchargement des appareils lourds et/ou volumineux, pensez à vous faire aider par un proche : les agents de la déchetterie ne sont pas soumis à cette obligation.



Plusieurs déchetteries du SIVOM sont équipées de conteneurs étanches pour la collecte des DEEE.

lière DEEE pour augmenter ses performances de collecte comme imposées par l'Union Européenne. Parmi les conséquences de ces larcins : une performance non atteinte par les éco-organismes de la filière, des blessures récurrentes pour les agents qui travaillent sur les sites de collecte et qui manipulent le verre brisé, et de sérieux problèmes environnementaux puisque des gaz dangereux peuvent être libérés dans l'atmosphère par mégarde.

Différentes mesures ont été envisagées : des référents de la police et de la gendarmerie sont intervenus pour faire part de leurs recommandations en matière de sécurisation des déchetteries.

Du point de vue juridique également, l'OCAD3E se portera partie civile pour chaque dépôt de plainte pour vol et dégradation. Une condamnation pour recel vient d'être prononcée à l'encontre d'un ferrailleur dans le Sud de la France... L'enjeu est de taille car limiter le pillage, c'est augmenter le taux de recyclage, protéger l'environnement et améliorer les conditions de travail sur site... ■

## Solidarité

### 1000 euros pour les Restos du Cœur

Lors des dernières Journées d'Octobre, le stand «Le lait dans tous ses états» présentait une animation originale : la réalisation par une artiste sundgauvienne d'une vache grandeur nature en briques de lait recyclées. Cette animation a entraîné une véritable action de solidarité : la vache, devenue objet d'art, a été achetée par le SIVOM, en partenariat avec m2A et la Ville de Mulhouse, pour un montant de 1000 € au profit des Restos du Cœur. La vache a été ensuite remise à l'association le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) de Lutterbach.



Le remise officielle du chèque par Daniel Eckenspieller, Président du SIVOM et Jean-Marie Bockel, Président de m2A et Vice-Président du SIVOM.

Questions/  
réponses

**Peut-on jeter un plat en verre dans le bac à verre ?**

**Non !** Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage : cela rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Seuls **les emballages en verre** (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs ou les bacs de collecte sélective prévus à cet effet.



**Pourquoi ne faut-il pas mélanger le verre aux autres emballages à recycler ?**

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas nuire au recyclage des autres matériaux. Les agents en charge de la collecte et du tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé. Collecté avec les autres emballages, le verre subit de nombreuses manipulations et casse. Les petits bouts de verre s'incrustent dans les autres matériaux (papier-carton, plastique) et les rendent impropres au recyclage, tout comme le verre lui-même.



**Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?**

**Non !** Il suffit de bien les vider. Trier ne signifie pas nettoyer mais simplement débarrasser au maximum les emballages de leur contenu. Ils ne doivent pas salir les autres emballages. Il suffit de bien vider ces emballages pour pouvoir les recycler. Il est inutile de les rincer et de les laver. Cette manipulation consomme de l'eau... qu'il faut ensuite traiter.

Pratique

Les horaires des déchetteries du SIVOM



<b>BRUNSTATT</b> Rue de la Libération - 03 89 06 46 80	<b>Du lundi au samedi</b> De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
<b>SAUSHEIM</b> Rue Verte - 03 89 36 06 44	<b>Du mardi au samedi</b> De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
<b>BOURZWILLER</b> Rue de Bordeaux - 03 89 51 05 22	<b>Du lundi au samedi</b> De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
<b>RIEDISHEIM</b> Avenue Dolfus - 03 89 64 32 13	<b>Du lundi au vendredi</b> De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
<b>MULHOUSE HASENRAIN</b> Avenue d'Altkirch - 03 89 64 46 90	<b>Le samedi en continu</b> De 9h00 à 18h00
<b>MULHOUSE COTEAUX</b> Rue Paul Cézanne - 03 89 59 72 06	
<b>ILLZACH</b> Avenue des Rives de l'III - 03 89 66 58 76	<b>Du mardi au vendredi</b> De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
<b>PFASTATT</b> Rue de la Liberté - 03 89 50 02 11	<b>Le samedi en continu</b> De 9h00 à 18h00
<b>RIXHEIM</b> Chemin de Bantzenheim - 03 89 64 46 91	<b>Du lundi au vendredi</b> De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
<b>WITTENHEIM</b> Rue d'Illzach - 03 89 52 91 22	<b>Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)</b> <b>Du lundi au vendredi</b> De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 <b>Le samedi</b> De 9h00 à 17h00
<b>KINGERSHEIM</b> Rue du Commerce - 03 89 52 91 23	<b>Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)</b> <b>Du lundi au vendredi</b> De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 <b>Le samedi</b> De 9h00 à 19h00
<b>PULVERSHEIM</b> ZI de l'aire de la Thur - 03 89 48 20 86	
<b>BANTZENHEIM</b> Rue de Battenheim - 03 89 26 18 06	<b>Mercredi</b> de 13h30 à 17h00 <b>Samedi</b> de 8h00 à 11h30
<b>CHALAMPÉ</b> Entrée avenue de la Paix - 03 89 26 04 37	<b>Mercredi</b> de 10h00 à 12h00 <b>Vendredi et samedi</b> de 14h00 à 17h00
<b>OTTMARSHEIM</b> CD 52 - 03 89 26 03 83	<b>Horaires d'hiver (du 30 octobre au 26 mars)</b> <b>Lundi</b> de 14h00 à 17h00 <b>Mercredi</b> de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 <b>Vendredi</b> de 14h00 à 17h00 <b>Samedi</b> de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
	<b>Horaires d'été (du 27 mars au 29 octobre)</b> <b>Lundi</b> de 14h00 à 19h00 <b>Mercredi</b> de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 <b>Vendredi</b> de 14h00 à 19h00 <b>Samedi</b> de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

A Mulhouse

# Le tri à portée de mains



En 2013, les bacs arrivent chez vous !

**Sivom**  
RÉGION MULHOUISIENNE

 **Mulhouse**

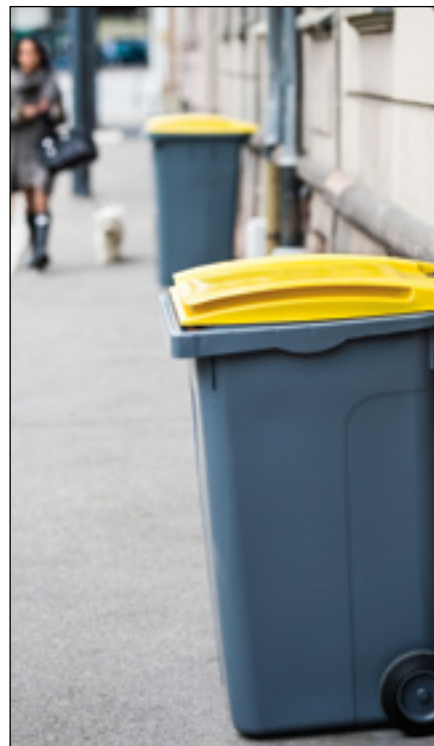
  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION



Bacs non contractuels.

SKERZO.COM

# Lancement de la collecte en porte-à-porte



Des bacs jaunes pour trier chez soi les déchets recyclables.

**D'ici fin 2013, le tri en porte-à-porte des déchets ménagers sera devenu une réalité dans l'ensemble des quartiers de Mulhouse et à Illzach.**

**A**ujourd'hui, sur le périmètre de m2A, les ordures ménagères sont majoritairement collectées en sac et la collecte sélective s'effectue par apport volontaire... Après le succès du dispositif mis en place dans le Bassin Potassique, puis testé à Mulhouse sur le quartier de Dornach, l'ambition est désormais d'étendre la collecte sélective en porte-à-porte et la collecte des déchets en bacs à tout le périmètre m2A (papiers/cartons/plastiques/métaux d'une part et ordures ménagères d'autre part).

En effet, les enjeux environnementaux et l'évolution de la réglementation (lois Grenelle), nécessitent d'optimiser et d'homogénéiser le

**Les enjeux environnementaux et l'évolution de la réglementation nécessitent d'optimiser le dispositif de collecte sélective et des ordures ménagères.**

dispositif de collecte sélective et des ordures ménagères, avec pour objectif d'augmenter les résultats de la collecte sélective tout en améliorant la propreté urbaine et les conditions de travail des personnels de collecte.

Dans une première étape, toute la gestion des déchets va être réorganisée à Mulhouse et à Illzach pendant l'année 2013, avec l'appui du SIVOM de la région Mulhousienne. D'autres

communes pourraient suivre dans un second temps...

A terme, tous les habitants disposeront d'un système de collecte moderne, pratique et efficace, qui participera à la qualité de vie de chacun.





# sélective des déchets

## Les très bons résultats du SIVOM

**D**ès 1992, le SIVOM de la région Mulhousienne, délégataire de la compétence collecte sélective des déchets, mettait en place la collecte sélective en apport volontaire sur l'ensemble du territoire intercommunal, dont la ville de Mulhouse.

Une organisation qui a démontré son efficacité avec un dispositif de collecte sélective complet (réseau de déchetteries, Points Tri...) en matière de souplesse et de coût. En 1994, la région mulhousienne a été retenue comme site pilote Eco-Emballages pour son modèle de collecte sélective basée exclusivement sur l'apport volontaire. Avec 18 145 tonnes de déchets recyclés en 2011, soit 69 kg/habitant/an (papiers/cartons, bouteilles/flacons plastiques et verre), les performances du tri sur le périmètre du SIVOM de la région Mulhousienne sont très bonnes par rapport à un territoire comparable.

Néanmoins, on a constaté que sur les périmètres urbains, comme Mulhouse par exemple, la collecte sélective par apport volontaire est moins performante (29,8 kg/habitant/an en 2011). C'est pourquoi en 2007, un test de collecte sélective en porte à porte dans le quartier pavillonnaire de Dornach a été mené avec succès auprès de 6500 habitants. La pertinence d'une collecte sélective en porte à porte a ainsi été établie dans le quartier de Dornach avec 52 kg de papiers-cartons et flacons en plastique collectés par habitant en 2011. Aujourd'hui sur le territoire m2A, en dehors de Mulhouse, le mode de collecte sélective



La collecte sélective en porte-à-porte des papiers-cartons et bouteilles/flacons en plastique est en place depuis plusieurs années dans le Bassin Potassique et dans le secteur de l'île Napoléon.

en porte-à-porte des papiers-cartons et bouteilles et flacons en plastique est en place sur deux grands secteurs : depuis 2005 dans le Bassin Potassique et depuis 2009 dans le secteur de l'île Napoléon. ■

## Des enjeux importants

**L**e projet de collecte sélective des déchets en porte-à-porte m2A s'inscrit dans les grandes problématiques environnementales nationales, notamment celles du Grenelle 2 de l'environnement en matière de valorisation des déchets. Il s'agit en effet d'augmenter les performances du recyclage.

Tous les espoirs sont permis puisque l'expérience de Dornach a illustré que la collecte sélective en porte-à-porte doublait les tonnages d'emballages collectés (papiers/cartons, bouteilles, flacons en plastique, emballages métalliques) par rapport à l'apport volontaire sur Mulhouse : 52 kg par habitant contre 29,8 kg en moyenne en 2011. Grâce au porte-à-porte, les ratios de collecte sélective devraient atteindre 45 à 50 kg/hab/an sur le périmètre de Mulhouse.

Rapportés en année pleine, ce seront donc quelques 2350 tonnes supplémentaires de papiers-cartons, flacons plastiques et emballages métalliques par rapport aux dispositifs de collecte antérieurs.

Ces quantités supplémentaires sont autant de tonnages qui échapperont à l'incinération et amélioreront de manière significative le taux global de valorisation des déchets ménagers en conformité avec les objectifs du Grenelle. Le taux global de valorisation matière et organique des déchets ménagers sur le périmètre du SIVOM est de 38 % en 2010. Ce taux est supérieur à l'objectif fixé de 35 % par les lois Grenelle de l'environnement pour l'année 2012. Cependant, l'Etat fixe cet objectif à 45 % à l'horizon 2015. La mise en place du nouveau dispositif sur Mulhouse et plus tard l'ensemble de m2A, permettra de contribuer à cet ambitieux objectif.

D'autre part, la collecte en bacs permettra d'améliorer l'hygiène et la salubrité sur la voie publique : fini les amoncellements de sacs ou encore les sacs éventrés et répandus sur le trottoir.

**La collecte en bacs permettra d'améliorer l'hygiène et la salubrité sur la voie publique.**

De même, la mise en place des bacs à roulettes permettra au personnel de collecte de porter des charges moins lourdes et évitera bon nombre de blessures dues à des objets tranchants ou coupants se trouvant dans les sacs poubelles. ■

# Le nouveau dispositif de collecte à Mulhouse

Le dispositif repose sur la distribution, gratuite, de deux bacs à roulettes dans l'habitat pavillonnaire (maisons individuelles) et partout où les conditions sont réunies pour les stocker :

- un bac à couvercle marron pour la collecte des ordures ménagères (OM)
- un bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables (papiers/cartons, bouteilles/flacons en plastique, emballages métalliques).

Certains habitants ne pourront pas être équipés de bacs pour des raisons techniques : étroitesse des rues qui ne permettent pas le passage d'un camion benne, ou encore trottoir trop étroit empêchant une poussette de passer... Les bacs seront alors remplacés par des sacs poubelles (pour les ordures ménagères) et des sacs translucides jaunes (pour les papiers-cartons, bouteilles/flacons plastique et emballages métalliques) qui seront mis à la disposition des habitants concernés.

A Mulhouse, le principe de 3 collectes hebdomadaires est maintenu, seule la nature des collectes changera progressivement :

- 2 seront dédiées aux ordures ménagères
- 1 sera désormais dédiée à la collecte sélective (papiers-cartons, bouteilles/flacons en plastique et emballages métalliques)

Exception faite du centre-ville : la collecte des ordures ménagères trois fois par semaine sera maintenue. De plus, la collecte des cartons des commerçants sera généralisée à l'ensemble des emballages (papiers-cartons, bouteilles-flacons en plastique, emballages métalliques) et étendue à l'ensemble des habitants du périmètre du centre ville. Par ailleurs, les ménages peuvent bénéficier des conteneurs enterrés implantés dans

## Les ordures ménagères (en sac, par mesure d'hygiène)



**Ramassage :**  
**2 fois / semaine**

## Les déchets recyclables Papiers/cartons/Journaux/Magazines Bouteilles et flacons en plastique Briques alimentaires Emballages en métal



**Ramassage :**  
**1 fois / semaine**

Les collectes seront adaptées aux contraintes de certains quartiers.

le cadre du projet Mulhouse Grand Centre. Idem pour l'habitat collectif dense du quartier des Coteaux : le dispositif actuel sera maintenu, à savoir collecte des ordures ménagères 3 fois par semaine et collecte sélective 1 fois par semaine.

Du fait d'une organisation par quartier de la collecte, ce projet va générer des change-

ments de jours et d'horaires de collecte pour l'ensemble des habitants.

Concernant le verre, la collecte en apport volontaire est maintenue. Une grande partie des conteneurs papier et plastique placés sur la voie publique sera supprimée au profit de conteneurs à verre. ■

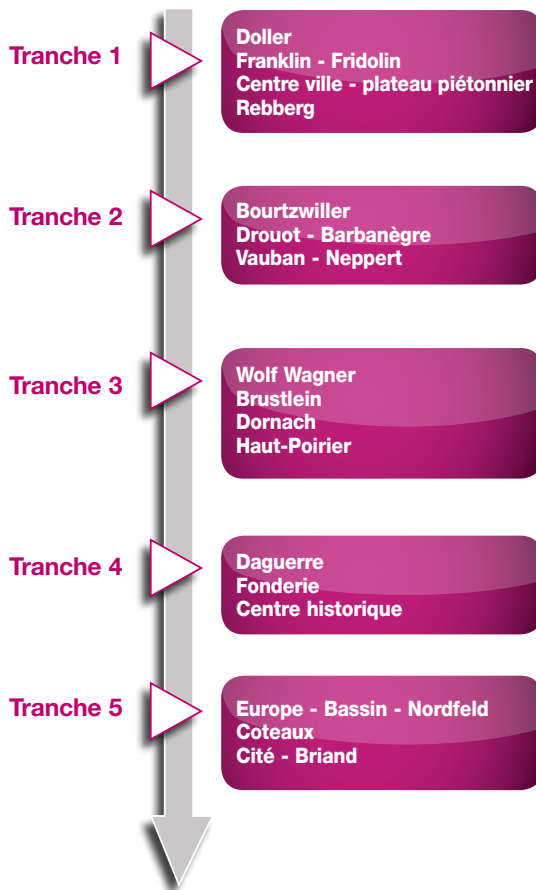
**Concernant le verre, la collecte en apport volontaire est maintenue. Une grande partie des conteneurs papier et plastique placés sur la voie publique sera supprimée au profit de conteneurs à verre.**

# Une mise en œuvre quartier par quartier

Progressivement, quartier par quartier, toute la gestion des déchets va donc être réorganisée à Mulhouse pendant cette année mais les habitants seront accompagnés dans cette

**Le déploiement s'effectuera en 5 tranches successives, à partir de début 2013.**

démarche. Ils recevront un courrier d'information des agents s'assurant de la capacité de l'habitat à accueillir les bacs et accompagneront les éventuelles difficultés de stockage et de manutention des bacs par les usagers. Les habitants se verront ensuite distribuer gratuitement les bacs. Des ambassadeurs du tri seront présents lors de cette ultime étape afin de sensibiliser les usagers sur les modifications apportées aux jours et horaires de collecte, mais aussi au mode de tri. Le déploiement s'effectuera en 5 tranches successives, à partir de début 2013.



## Les mulhousiens à l'affiche !

Affiches, guides de tri, annonces presse... Tous les supports de communication, relayent le même message porté par les habitants eux-mêmes : les Mulhousiens vont pouvoir trier leurs déchets plus facilement, à domicile et dès cette année grâce à la collecte en porte-à-porte ! À noter que ce sont des Mulhousiens qui ont posé pour les photos de la campagne de communication.



Pour faciliter le quotidien des usagers et leur permettre de mieux aborder ces changements, un numéro vert est mis à disposition :

**N°Vert 0 800 318 122**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Des renseignements sont également disponibles sur les sites internet suivants :  
[www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)  
[www.mulhouse.fr](http://www.mulhouse.fr)

## Quelques chiffres

**110 000**

le nombre d'habitants concernés par le dispositif de collecte en porte à porte sur Mulhouse.

**27 000**

le nombre de bacs qui seront distribués sur Mulhouse.

**45 kg/an/habitant**

prévision de la quantité de papiers-cartons, bouteilles/flacons en plastique et emballages métalliques qui seront triés sur Mulhouse (contre 29,8 en 2011).

**2 350 tonnes**

prévision de quantité d'emballages supplémentaires (papiers/cartons, bouteilles/flacons en plastique, emballages métalliques) qui seront collectés par rapport au dispositif antérieur sur Mulhouse.

**16**

le nombre d'ambassadeurs du tri affectés à l'opération sur Mulhouse.

## Illzach aussi !

L'opération sera mise en place sur Illzach dès la rentrée 2013 :

- **septembre** : début de l'enquête auprès des habitants
- **fin octobre/début novembre** : distribution des bacs
- **début décembre** : début de la collecte

Le dispositif de collecte sera défini avec précision à l'issue de l'enquête et d'une concertation approfondie.

Les consignes de tri seront identiques à celles du périmètre mulhousien.

Colloque

# Les 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales de l'Assainissement Collectif



Au programme : des débats, des conférences, des ateliers ou tout simplement des rencontres...

**Les 18 et 19 octobre derniers se sont tenues les 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales de l'Assainissement Collectif au Parc Exposition de Mulhouse organisées par IDEAL Connaissances en partenariat avec le SIVOM de la région Mulhousienne, m2A, la Ville de Mulhouse, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin...**

**M**ême si depuis 20 ans de nombreux efforts ont été entrepris, près de 550 stations d'épuration étaient recensées comme non conformes en 2009 sur le territoire français. Pour améliorer la qualité des milieux aquatiques et répondre aux exigences européennes, la mise en conformité des équipements d'assainissement collectif nécessite pour les collectivités territoriales de lourds investissements qui incluent des choix à caractère technologique, économique, politique et environnemental. Comment opérer ces choix ? Sur quels critères ? Comment améliorer la qualité des réseaux ? Comment financer le service assainissement ? Quels procédés de traitement des polluants ?...Autant de questions pour les collectivités locales dont les réponses les plus adaptées sont fondées sur l'expérience et les pratiques. Pour favoriser les échanges entre

**La bonne gestion des eaux usées nécessite un réseau d'assainissement bien conçu, entretenu et des investissements constants.**

l'ensemble des acteurs de la filière et apporter un maximum de réponses à leurs interrogations, IDEAL Connaissances, qui mutualise les connaissances des collectivités locales, a organisé les 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales de l'Assainissement Collectif au Parc des Expositions de Mulhouse ; en partenariat avec le SIVOM de la région Mulhousienne, m2A, la Ville de Mulhouse, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin. Le choix de Mulhouse n'est pas un hasard puisque le SIVOM de la région Mulhousienne se situe parmi les collectivités les mieux équipées en France en matière de gestion des eaux usées. En effet, le SIVOM mobilise en permanence les moyens humains, techniques et financiers pour collecter, transporter et traiter les eaux usées dans les meilleures conditions de respect de l'environnement. Car la bonne gestion des eaux

## Une première édition réussie

### De nombreux participants

Plus de 300 personnes (visiteurs, exposants, intervenants) se sont rassemblées au Parc des Expositions de Mulhouse, dont la majorité était issue de collectivités territoriales. Des visiteurs Alsaciens mais également de régions plus éloignées (Normandie, Midi-Pyrénées, DOM-TOM)...

### Un programme riche et diversifié

Le programme de ces Rencontres s'est articulé autour de 2 séances plénières, 6 ateliers et 4 focus. Les thèmes traités ont été plébiscités par les participants, notamment : « Quelle gestion de l'assainissement collectif pour les petites et moyennes collectivités ? », « Diagnostic et entretien des réseaux d'assainissement » et « Quelle station d'épuration demain ? ».

Un espace Zoom expert présentait également 6 expériences concrètes, portant par exemple sur « le statut réglementaire des boues d'épuration » ou encore « le prélèvement des polluants »... Ces mini-conférences de 45 mn ont été enregistrées et étaient disponibles sur le site internet du colloque et la plateforme d'échanges du Réseau Eau.

### Un véritable salon professionnel

Un espace d'exposition comptant 27 stands, tenus par des professionnels et des collectivités, a été proposé aux participants pendant les 2 jours. Un espace très animé et fort apprécié !

### Une visite de site dédiée

A l'issue des 2 journées et pour compléter les temps d'échanges, le SIVOM a organisé une visite du site de la station d'épuration des eaux usées et de l'usine de valorisation énergétique des résidus urbains à Sausheim où sont incinérées les boues d'épuration\* conjointement avec les ordures ménagères. Une innovation majeure, unique en France.

\* Boues d'épuration : résidus produits après traitement des eaux usées

usées nécessite un réseau d'assainissement bien conçu, entretenu et des investissements constants. L'agglomération mulhousienne en est un parfait exemple.

Ainsi, autour de conférences, d'ateliers et d'un salon professionnel, plus de 300 participants sont venus de toute la France à Mulhouse pour échanger, partager, imaginer, confronter leurs expériences et leurs pratiques ou tout simplement pour s'informer...

Ces 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales ont apporté des réponses concrètes et opérationnelles aux différents participants qu'ils soient élus, issus d'administrations, professionnels de l'assainissement, ou simplement usagers.

Au vu de la réussite de ces 1<sup>ères</sup> Rencontres, l'édition 2013 se profile déjà !... ■



L'espace exposition



Le stand du SIVOM



Séance plénière de clôture présidée par Philippe Maitreau, Adjoint au Maire de Mulhouse chargé des finances



Visite de la salle de commande de l'usine d'incinération de Sausheim.

## Interventions sur les réseaux d'assainissement, les numéros utiles

Pour Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Flaxlanden, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Pfattatt, Reiningue, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Zillisheim, Zimmersheim :

- Pendant les horaires de bureau :  
Lyonnaise des eaux au

 **0810 895 895**

SIVOM au

 **03 89 43 21 30**

Pour les communes du "bassin potassique" (Berrwiller, Bollwiller, Ruelisheim, Kingersheim, Pulversheim, Richwiller, Feldkirch, Staffelfelden)

- Pendant les horaires de bureau : SIVOM au

 **03 89 43 21 30**

Pour toutes les communes sauf Wittenheim :

Entre 17h et 8h, samedi, dimanche et jours fériés :

- Lyonnaise des eaux au

 **0810 895 895**

Pour Wittenheim :

7 jours sur 7, 24h sur 24 c'est la permanence mairie qu'il faut appeler en cas de problème sur le réseau d'assainissement au

 **03 89 52 85 10**



## Solidarité

# De l'eau pour des villages à Madagascar

Aux côtés de la Ville de Mulhouse, le SIVOM apporte son soutien au projet de l'association Vozama afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les habitants de villages enclavés de Madagascar.

**A**méliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villages malgaches isolés, c'est l'objectif du projet de l'association mulhousienne Vozama, soutenu par la Ville de Mulhouse et le SIVOM. Plus de 1700 habitants répartis dans 12 villages, situés sur la commune d'Ambalamahaso, sont concernés par cette action qui vise à installer des bornes fontaines, des lavoirs et des latrines. La contribution du SIVOM, qui participe pour la première fois

à une action de solidarité internationale se monte à 5000 €. Une somme qui vient s'ajouter aux 10 000 € alloués par la Ville de Mulhouse. L'association locale du Haut-Rhin Terre des Hommes et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse apportent également leur contribution.

En vigueur depuis 2005, la loi Oudin autorise les communes et les syndicats mixtes chargés de l'eau et de l'assainissement à mener par eux-mêmes, ou avec le concours d'associa-

tions ou d'Organisations de Solidarité Internationale (OSI), des actions de coopération dans ce domaine. La participation du SIVOM et de la Ville à ce projet fait suite à d'autres actions menées par Vozama déjà soutenues par la Ville. Ainsi en 2011, 13 bornes fontaines, 4 lavoirs et une trentaine de latrines ont été

**En 2011, 13 bornes fontaines, 4 lavoirs et une trentaine de latrines ont été mis en place dans une dizaine de villages enclavés de Madagascar.**

mis en place dans une dizaine de villages enclavés de Madagascar où les habitants devaient notamment se rendre à la source pour chercher de l'eau. Les habitants fortement impliqués dans la mise en place du réseau d'eau assurent le suivi et l'entretien avec les équipes de Vozama sur place. L'association continue également sur place à mener de front ses missions d'alphabétisation, de reboisement et de préservation de l'environnement ainsi que d'éducation à l'hygiène. Une lutte contre la pauvreté dont les progrès s'avèrent lents, mais constants... ■



L'accès à l'eau potable, un besoin vital.




Installation d'une latrine

En savoir plus : [www.vozama.org](http://www.vozama.org)

## Ressources en eau

### Le SIVOM adhère au pacte d'Istanbul



**En décembre dernier, les élus du SIVOM ont décidé d'adhérer au Pacte d'Istanbul pour l'Eau afin de relever les nouveaux défis de l'eau et de l'assainissement...**

Le Pacte d'Istanbul pour l'Eau a été élaboré lors du

5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Istanbul en novembre 2009.

Ce pacte formule, sous une forme non contraignante, les engagements des collectivités territoriales en matière de préservation durable de la ressource en eau face aux nouveaux défis auxquelles elles sont de plus en plus confrontées : changements climatiques, urbanisation galopante, épuisement et pollution des ressources en eau ou encore infrastructures vieillissantes...

A l'heure actuelle, les signataires sont au nombre de 1107 à travers le monde dont plusieurs centaines de collectivités françaises. Signer le pacte d'Istanbul c'est notamment reconnaître que l'accès à une eau de bonne qualité est un droit fondamental ; que l'eau est un bien public qui doit par conséquent rester sous contrôle public ; que l'assainissement est tout aussi important que l'accès à l'eau potable ; que l'utilisation de l'eau en zone rurale et urbaine est interdépendante ; que le changement climatique aura une influence sur l'ensemble du cycle de l'eau ; que le niveau local joue un rôle de plus en plus important dans la délivrance de l'eau et des services d'assainissement...

De plus, pour témoigner de son adhésion au Pacte, chaque collectivité est invitée à joindre à sa signature un document présentant ses actions ou ses projets rejoignant les principes qui y sont énoncés. La Ville de Mulhouse a adhéré au Pacte de par les initiatives et les actions de son service de l'eau. Le SIVOM s'associe à cette démarche à travers ses initiatives au plan local en matière d'assainissement et ses actions de soutien à ses partenaires à Madagascar... ■

## Travaux

### Pulversheim, la construction de la nouvelle station d'épuration suit son cours



Travaux de génie civil et tests d'étanchéité des bassins

**L**e SIVOM a choisi l'an dernier de renouveler cet équipement en réalisant une station d'épuration évolutive. Elle permettra de traiter, dans une première phase, les effluents correspondant à 4500 équivalents-habitants\* puis ultérieurement, ceux correspondant à 6 800 équivalents-habitants. Ceci garantira le traitement de futurs rejets supplémentaires.

Les travaux ont commencé en mai dernier, les bassins sont sortis de terre. La mise en service de la station est prévue pour mi-mai 2013. Le coût s'élève à 2 697 205 € HT dont une partie est subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin.



\*équivalent-habitant (EH) : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Grand  
jeu

Sivom  
RÉGION MULHOUSIENNE

40 places  
de cinéma  
à gagner !

Lisez V&B et répondez aux questions ci-dessous, les bonnes réponses participeront au tirage au sort du 25 février 2013 qui déterminera les 40 gagnants d'une place de cinéma.

## QUIZZ

### SPECIAL COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

#### 1. La collecte en bacs permettra :

- de faciliter le tri des déchets
- d'augmenter les tonnages de déchets recyclables
- d'améliorer la propreté urbaine

#### 2. Dans le bac jaune, on dépose :

- les papiers-cartons
- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages métalliques

#### 3. Combien de villes sont concernées par cette opération en 2013 ?

- 1
- 2
- 3

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Email : .....

Coupon à envoyer à : SIVOM de la région Mulhousienne "jeu Vert & Bleu" 25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse cedex

**Extrait du Règlement :** Jeu gratuit sans obligation d'achat ouvert du 1<sup>er</sup> janvier au 18 février 2013 aux personnes majeures résidant dans une des communes du périmètre du SIVOM de la région Mulhousienne - Dotation : 40 places de cinéma KINEPOLIS, d'une valeur unitaire de 6,60 Euros - Tirage au sort le 25 février 2013 - Règlement déposé chez Me Philippe STEHLE, Huissier de Justice à Mulhouse - Participation : limitée à 1 par foyer, en répondant exactement à 3 questions sur un bulletin à retourner par courrier à l'adresse du jeu. Bulletins et règlement disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse SIVOM Jeu "Vert et Bleu", 25 Avenue du Président Kennedy, BP 2287, 68068 Mulhouse Cedex. Timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur.